

Formation des Commissaires-enquêteurs de Bretagne

L'EXPROPRIATION POUR CAUSE D'UTILITE PUBLIQUE

St Gérard - villa Belle Rive
jeudi 17 septembre 2020

Programme

9h : Accueil

9h 30 -Madame DIROU : Préfecture du Finistère

Contexte réglementaire. La procédure :

- Code de l'expropriation
- Code de l'environnement
- L'enquête parcellaire

10h 30 Me THOME : Avocat

- Influence de la nature du projet sur la procédure à mettre en œuvre
- Mise en œuvre de la procédure d'expropriation
- Phase administrative : la DUP, l'enquête parcellaire, effets juridiques
- Phase judiciaire

12h 30 Repas

14h Me THOME : Avocat

- L'avis du commissaire enquêteur
- Identification et évaluation des risques contentieux
- Conséquences d'une annulation contentieuse
- Utilisation des biens expropriés

15h 15 Madame CARIOU : Etablissement Public Foncier de Bretagne

- Retours d'expériences

16h Madame LAGADEC: ARS

- DUP et Mise en place de servitudes dans le cadre de la protection des captages d'eau potable